



ALLIANCE DEVELOPPEMENT

Alliance Développement
124 Avenue des Marronniers - 33700 MERIGNAC
Tél : 07 83 61 28 24
SIRET : 813 029 881 00014 / N° de déclaration d'activité : 72 33 09893 33

PROGRAMME DE FORMATION

AREOLES MAMMAIRES (Débutants en Dermographie)

Durée du stage : 5 jours - 35 h

Horaire : de 9h à 13h et de 14h à 17h

Public concerné : Tout public,

Prérequis : Maîtriser la lecture, l'écriture et l'expression orale en français, Être majeur et autorisation parentale pour les mineurs de 16 ans à 18 ans. Avoir l'attestation de formation Hygiène et Salubrité

Coût par stagiaire : 2400,00 €

Nombre de participants maximum : 4

DEMARCHES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support – Book de formation papier fourni.
- Table, produits, blouses, matériels fournis pendant la formation.
- Travail sur peau
- Quizz

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

L'objectif de la formation est de permettre aux stagiaires n'ayant pas d'expérience dans le domaine du maquillage permanent, ni du tatouage, (d'acquérir toutes les connaissances et les méthodes lui permettant de réaliser les techniques de reconstruction de l'aréole mammaire.

OBJECTIFS OPERATIONNELS ET EVALUABLES :

A l'issue de la formation, le stagiaire est capable :

- D'identifier le besoin de la cliente
- De préparer son poste de travail et la zone à traiter
- Connaître les règles d'hygiène et la législation
- De pouvoir pigmenter les aréoles mammaires, d'effectuer différentes techniques munies d'un dermographe, connaître les méthodes pour donner du relief et maîtriser la colorimétrie
- Connaître les indications et contre-indications de la dermopigmentation réparatrice
- Savoir faire le dessin adapté à la clientèle.
- Conseiller la clientèle dans le suivi et dans l'entretien de la prestation.

SANCTION DE LA FORMATION : Au terme du 5^{ème} jour de la formation, le formateur procédera à l'évaluation permettant de déterminer si la technique est acquise et remettra une attestation de formation en fonction des résultats obtenus.

CONTENU DE LA FORMATION

1. JOUR 1 / Théorie

Accueil des stagiaires par la formatrice : présentation des thèmes abordés.

- Présentation de la législation et les règles d'hygiène liées au soin
- Le résultat, conseil et tarification
- Conseils marketing et commerciaux
- Présentation de la dermopigmentation réparatrice, la législation, la peau et le processus de cicatrisation.

- Anatomique de la peau et processus de cicatrisation
- Les contre-indications liées à la dermopigmentation réparatrice.
- La Colorimétrie : apprendre à choisir le pigment en fonction de la carnation de la cliente.
- Entraînements sur plaque et au maniement des aiguilles

JOUR 2 / Théorie : Le matériel et le contexte de la maladie, les parcours des clientes.

- L'éligibilité à la pigmentation de l'aréole mammaire
- Le contexte de la maladie et les différents parcours de soins des clientes
- Présentation, fonctionnement, et l'utilisation du matériel et de ses consommables
- Questions/réponses
- Pratique : Test de la machine et des modules d'aiguilles

JOUR 3 / Théorie et Pratique : Les techniques de pigmentation, le dessin en 3D

- Introduction aux techniques de pigmentation de l'aréole
 - ✓ Pigmentation de l'aréoles,
 - ✓ Le traçage
 - ✓ L'ombrage
- Pratiques Exercices de dessin de base
 - ✓ Apprendre à tracer et ombrer sur peau synthétique
 - ✓ Présentation du dessin de l'aréole, la technique du 3D
 - ✓ Pratique du traçage et de l'ombré sur peau synthétique

JOUR 4 / Pratique : Dessiner une aréole en 3D la colorimétrie adaptée

- Le dessin de l'aréole en 3D sur papier et le choix des pigments
- La pigmentation de l'aréole sur peau synthétique, le protocole
- Pratique du protocole de dessin de l'aréole sur peau synthétique

JOUR 5 / Pratique : Pratiquer la pigmentation de l'aréole en 3D sur modèle

- Révision du protocole global
- Protocole en entier appliqué sur peau synthétique
- Le protocole de l'aréole en 3D sur peau synthétique
- Le protocole de l'aréole sur modèle
- Tour de table et remise des attestations de formation

En fin de formation, Évaluation des acquis par la formatrice, des modèles et de la responsable du centre.
Délivrance d'une attestation de formation